

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 3 (1868)
Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Juillet.

Le Rameau de Sapin.

Organe du Club jurassien.

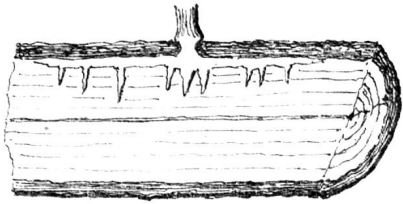
1868.



Le Gui. (Fin).

par M^r H. Welter.

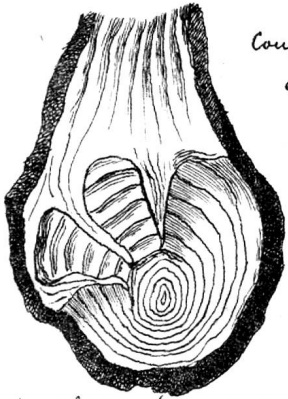
Le Gui s'attache à ses arbres nourriciers comme par une griffe naturelle. La radicule de la graine, après avoir percé l'écorce, s'étend et se ramifie entre le liber et l'aubier, en gagnant parfois tout le pourtour de la branche. De la souche ainsi formée il part aussi quelques rejetts descendants, qui par la voie des rayons médullaires pénètrent dans le corps ligneux; mais ils ne s'allongent guère, et si la souche paraît profonde, cela vient de ce que chaque année elle est recouverte par une nouvelle couche de bois. Elle possède aussi la propriété, très fâcheuse pour nos arbres fruitiers, de pousser facilement des drageons: quand elle est vieille elle se montre comme un gros bourrelet duquel on voit sortir de toutes parts de nouvelles tiges plus ou moins développées; et alors cette végétation parasite buissonne tout à l'entour de la branche, ainsi que ~~cela~~ observé déjà par Virgile, à en juger par le troisième des vers servant d'épigraphie à cette notice. — Notre plante se nourrit de la sève de l'arbre qui la porte. Mais ce fluide nourricier, à l'état où il est reçu par elle, n'est pas encore une sève élaborée, dont le parasite n'ait qu'à s'emparer pour en accroître la substance et former de nouveaux organes. Il y a dans le Gui une vie plus active qu'il ne paraît, et cette sève brute quitte dit-on de son arbre, il l'élabore à son profit et il s'assimile les éléments organogènes qui s'y produisent. Ses feuilles sont pourvues de stomates aussi sur la face supérieure, ce qui est très rare dans d'autres plantes et prouve que dans ce végétal la respiration doit se faire d'une manière très énergique; et d'ailleurs, ne le voyons nous pas fleurir et mûrir ses fruits à des époques où chez son arbre nourricier les fonctions vitales n'ont pas encore commencé ou ont déjà cessé pour se reposer pendant l'hiver? — L'analyse chimique a démontré aussi que la sève absorbée par le Gui est élaborée dans ses tissus d'une façon particulière: L'on a trouvé, en comparant les cendres d'une branche de pommier et celles du Gui qu'elle avait nourri, qu'il y avait bien dans les deux bois les mêmes substances minérales, mais en proportions très différentes. Le Gui contenait beaucoup de potasse et peu de chaux, tandis que l'inverse avait lieu chez le pommier; mais ce qui a le plus frappé c'est la quantité extraordinaire d'acide phosphorique que présentait le Gui pendant que dans le bois du pommier il ne s'en est rencontré qu'une quantité insignifiante. Ce dernier fait prouve que pour un pommier ou un poirier le Gui est en quelque sorte un fruit, puisque ce sont les fruits qui chez ces arbres — et dans d'autres végétaux aussi — accaparent presque tous les phosphates apportés par la sève. — Le Gui est une sorte de fruit qu'un bon cultivateur ne doit point laisser porter à ses arbres. Cette superfétation pernicieuse confisque une bonne partie de la sève, et ce qui en reste est fort entravé dans sa circulation quand la souche du Gui a pris une grande extension dans le corps ligneux: l'on voit qu'au delà des bourrelets formés sur une branche qui en est envahie la continuation de celle-ci s'atrophie peu à peu et finit par sécher. Les tiges de l'arbuscule parasite se cassent très facilement et ce moyen serait commode s'il suffisait pour l'extirper; mais alors les drageons poussent d'autant plus vite et tant que la souche persiste il en surgit toujours de nouveaux; il n'y a donc d'autre remède au mal que de recourir à la scie et de sacrifier résolument la partie d'une branche où est établie cette souche si obstinée à vivre. — Les jeunes tiges de Gui que l'on remarque à la périphérie d'une branche ne résultent pas toujours de bourgeons adventifs développés sur une souche: elles peuvent être nées de graines qui ont germé sur l'écorce. Le bois d'un arbre est pour ces graines comme le sol qui leur est destiné, et en germant elles dirigent leur radicule vers son centre, de même que chez les semences des plantes terrestres cet organe naissant descend invariablement dans la terre. Quand une graine de Gui est placée sur la terre



Coupe longitudinale d'une branche d'érable (*Acer campestre*) qui montre dans la souche du hui les stolons horizontaux et les jets descendants.



Branche de Sapin blanc, dépouillée de son écorce, pour montrer comment la souche s'épanouit et se divise. La tige sur l'ambire, la jeune plante de hui est âgée de 3 ans; elle ne commence à se ramifier et à porter des fleurs que les 4^e et 5^e années.



Coupe transversale d'une branche de Sapin blanc sur laquelle la plante parasite est établie depuis 7 ans.

humide elle peut bien y éprouver un commencement de germination, mais sa radicule n'y pénètre point, elle se flétrit et sa mort entraîne celle de la petite plantule qui avait débuté par elle. — L'on a observé que chez plusieurs plantes ce sont des animaux qui sont les agents plus ou moins efficaces de la dissémination des graines. Celles de notre parasite nous quère que ce moyen d'être portées sur les branches où elles puissent germer. Chez nous les grives mangent volontiers les baies du hui; elles sont aimées surtout par la draine (*Turdus viscivorus*, L.) dont le nom spécifique latin est dérivé justement du goût de l'oiseau pour cette pâture. En passant dans son gésier les graines ne sont pas broyées; elles sont évacuées par l'intestin parfaitement intactes et enduites encore d'un peu de glu qui les colle aux branches où elles viennent à tomber; d'ordinaire il s'en trouve plusieurs ensemble, qui sont reliées en chaplet par des filaments de cette glu des baies, dont il n'y a qu'une très petite partie qui paraît être digérée par l'estomac des grives. — Les anciens avaient fort bien remarqué cette persistance de la faculté germinative des graines de hui rendues avec les déjections des grives. De là ce mot du poète comique Plaute, qui a dit dans un latin d'une concision énergique, en faisant allusion à la glu des oiseaux: *ipsa sibi avis mortem cacat*. Mais nos anciens n'eurent garde de s'en tenir à cette découverte: ils s'étaient imaginés de plus que le parasite ne pouvait s'implanter sur une branche si la semence n'y avait été déposée par cette voie-là, et de nos jours encore, en Angleterre au moins, cette erreur innocente est un article de foi parmi les populations rurales. L'extrême ténacité de la glu fait que les baies écrasées se collent fortement à l'écorce des arbres, ce qui a donné lieu à cette sentence métaphorique

du pieux philosophe Nicole: „Le plaisir est une glu qui colle et attache l'âme à son objet”.

Les grives en fourrageant dans un buisson de hui, détachent du bec et des pattes beaucoup de baies et celles-ci s'agglutinent en partie aux branches, au moyen de la viscosité extravasée de leur intérieur, surtout si l'oiseau, pour nettoyer son bec de celles qui s'y sont attachées, le frotte contre l'écorce de l'arbre. On peut aussi inoculer le hui artificiellement sur des branches, en fixant dans des crevasses de l'écorce des graines entourées de leur glu, et qui soient mûres et fertiles, ce qui chez elles ne paraît pas être la condition normale. — Nous avons noté plus haut que le hui est enté sur des arbres nourriciers par une sorte de greffe naturelle. L'on sait qu'aux mains de nos jardiniers la greffe ne réussit qu'entre végétaux qui ont une très grande analogie de structure et de sève; mais le hui prospère sur les arbres les plus divers, et c'est là une preuve encore qu'ils ne sont pour lui que le sol où il est attaché et que la sève qu'il en tire il fait que lui-même l'élabore tout à fait pour en faire son profit. Il se plaît aussi bien sur les arbres résineux, que sur ceux à feuilles caduques. On croit avoir remarqué que dans des pays différents il affectionne de préférence certains arbres: ainsi, dans l'Allemagne du Nord il serait le plus abondant sur les pins et sapins, sur les pommiers le long du Rhin, en France sur les peupliers, etc. Chez nous il est très commun sur les poiriers et les pommiers, grâce à l'incurie de certains propriétaires; dans les forêts du Tura il est fréquent sur le sapin blanc tandis qu'il paraît si rare sur le sapin rouge ou la Fie que des botanistes distingués soupçonnent que même il ne s'y rencontre jamais. On le dit extrêmement rare aussi sur le noyer, le hêtre et les chênes. Avis aux jeunes observateurs du Club jurassien! Il a été signalé sur presque tous nos arbres, tant sauvages que cultivés et il serait inutile d'énumérer ici ceux où on le voit le plus souvent. On ne saurait concevoir la raison pourquoi il ne viendrait pas sur tous sans exception. Il a été découvert même sur un végétal qui est un parasite lui-même, le *Loranthus europæus*, L., lequel est commun sur les chênes et les châtaigniers de l'Europe méridionale. — Il est temps de finir, quoiqu'il y eût bien des choses curieuses encore à

dire de notre plante; mais nous n'ajouterons que peu de lignes, touchant le Gui du chêne qui était tenu en si grande vénération chez les populations celtiques des Gaules et des Îles Britanniques. Nous savons par plusieurs écrivains anciens, par Plinius principalement, que les Druides en coupant à certaines époques quelques rameaux avec des faucilles d'or, au milieu d'un pompeux appareil de cérémonies religieuses, et que l'on en faisait entrer les fragments dans la préparation de remèdes ou d'amulettes pour préserver des maladies et des maléfices. Le Gui devait la haute estime qu'en avaient nos ancêtres à sa qualité d'abord d'être dans le Nord de l'Europe le seul arbuste qui ne soit pas astreint à végéter le pied dans la terre et puis à son excessive rareté sur les chênes, qui le faisait regarder comme une espèce particulière, descendue du ciel et singulièrement privilégiée par la Divinité. — L'auteur de cette succincte Histoire du Gui n'a jamais vu de chêne portant ce parasite et il serait fort obligé à celui de ses lecteurs qui lui en pourrait signaler un dans notre canton. — Beaucoup de personnes doutent que le Gui puisse jamais se rencontrer sur le chêne et elles pensent que le Gui des Druides était le Loranthus européen. C'est une erreur: celui-ci ne se trouve qu'en France et dans des pays où anciennement le druidisme était inconnu, et d'ailleurs il perd ses feuilles en automne, pendant que le Gui des Druides était, au dire des historiens, une plante toujours verte, et que ces prêtres en faisaient la cueillette de préférence pendant l'hiver. — Au moyen-âge la poudre de Gui de chêne (*Viscum quercinum* des Officines) jouissait d'un grand crédit comme spécifique contre l'épilepsie; il y a de nos jours beaucoup de gens qui, à ces égards, sont encore possédés des opinions arriérées du bon vieux temps, et pour lesquelles le remède en question n'a rien perdu de ses vertus chimériques. Il est certain que le plus souvent celui-ci était préparé par les apothicaires au moyen du Loranthus et non pas avec ce quasi-fabuleux Gui du chêne dont tout le monde parle sans l'avoir jamais vu.

Boudry, 9 avril 1868.

Henri Wetton



Femelle.

Lanius minor

ou
Lanius roseus.

La Pie-grièche rose.



Mâle.

M. F. Farre.

La pie-grièche rose.

La pie-grièche rose (*Lanius minor* ou *L. roseus*) a environ 20 à 25 centim. de taille, et conséquemment est un peu plus petite que la pie-grièche grise. Cet oiseau dans son beau plumage porte sur le front près de la naissance du bec une large bande noire, chez le mâle du moins, car chez la femelle ainsi que chez les jeunes, elle est beaucoup moins accentuée; ce bandeau se réunit à un autre qui passe sur l'œil et s'étend à l'oreille. La tête et le dos sont d'un beau gris cendré et la gorge blanche fait ressortir la teinte rose dont sont lavés les flancs et la poitrine; c'est ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte ordinairement *Lanius roseus*. Cette teinte est beaucoup plus accentuée chez les individus des régions méridionales que chez ceux qu'on trouve dans notre pays. Les ailes noires portent au milieu un petit miroir blanc. Du reste cette couleur noire se retrouve encore dans la queue allée avec du blanc, et dans le bec, les pattes et l'iris. — Remarquons

ici toutefois que dans cette espèce comme dans les autres espèces du même genre, le mâle porte des couleurs bien plus vives et bien plus tranchées que la femelle. Chez cette dernière la teinte rose est moins pure, le blanc est plus terne, et le noir tire plus ou moins sur le brun. Il est vrai de dire que les soins de l'incubation dont le mâle ne la soulage pas, ordinairement, contribuent beaucoup à ternir et à gâter son plumage.

La structure générale de cet oiseau, son caractère et ses instincts tendent beaucoup à le rapprocher des oiseaux de proie dont il diffère cependant essentiellement en ce que ses pattes, soit dans leur conformation, soit dans la force dont elles sont douées, sont tout à fait impropres à saisir ou à emporter une proie. Mais cependant s'il est mal doué par la nature sous le rapport des pattes et des ailes, qui donnent à son vol un air lourd et embarrasé, il a été mieux partagé sous le rapport du bec dont il se sert avec succès contre les éperriers, les crécerelles, les pies et les geais qui habitent dans son voisinage. En effet son bec crochu et vigoureux, point au courage et à la vaillance extraordinaire dont il fait preuve lui donnent presque toujours l'avantage sur des oiseaux, de beaucoup plus gros que lui.

La pie-grièche rose est un oiseau originaire des pays méridionaux. On le trouve en abondance en Italie et dans le midi de la France. Dans le midi de la Savoie il commence à devenir plus rare, toute fois il y existe encore en bon nombre. Dans le mémoire de Mr. Necker sur les oiseaux des environs de Genève, l'auteur ne le mentionne nulle part. Nous trouvons cependant dans une note de M. E. Mallet cette remarque au sujet de la pie-grièche rose : « Un mâle adulte de cette espèce a été tué à Chêne (près Genève) le 20 Août 1836 et se trouve dans la collection de Mr. Fabio. M. Schinz la trouva une fois près de Zurich, et ajoute qu'elle passe annuellement au St. Gotthard »

Cette même pie-grièche nous la trouvons au Musée de Genève rangée parmi les oiseaux étrangers à notre pays. Elle est indiquée comme venant de Turin.

Que peut-on conclure de tout ceci ? C'est que cet oiseau n'a fait jusqu'à présent chez nous que de rares apparitions. Des dernières années cependant on l'a vu reparaître en plus grande quantité; et c'est ce que confirme, d'abord l'expérience que tout le monde en peut faire aux abords de Genève et ensuite une note de 1863 de M. Lunel, conservateur du Musée et dans laquelle on trouve ce qui suit : « M. le professeur Necker, dans le présent mémoire, et M. E. Mallet, dans ses notes supplémentaires, mentionnent un certain nombre d'espèces d'oiseaux comme n'ayant été rencontrés qu'une seule fois dans les environs de Genève. Depuis lors, quelques uns de ces oiseaux n'ont plus reparu; d'autres, au contraire (et c'est le plus grand nombre) ont été revus et capturés plus ou moins souvent dans le pays. Je citerai parmi ces derniers : le lanis minor, etc. »

Aujourd'hui on peut considérer cet oiseau comme tout à fait établi chez nous, il niche chaque printemps sur les collines et dans les campagnes qui avoisinent Genève, et notamment à Chambésy, à Champel, à Florissant et à Malagnou, où je l'ai observé depuis trois ou quatre ans. En 1865 pour la première fois j'en tuai deux dans une prairie au bord de l'Orve. C'étaient deux jeunes de l'année qui sautillaient d'arbre en arbre en compagnie de toute leur famille. Celle de ces pie-grièches qui échappèrent, effrayées des coups de fusil se tinrent dès lors hors de portée, mais cependant elle ne changèrent point de canton, et je pus les y observer jusqu'au moment des migrations des pie-grièches, c'est à dire jusqu'au moment du départ de la pie-grièche rosée et de l'écorcheur, car la grise est la seule espèce qui hiverné dans notre pays. Il était évident qu'elles avaient niché dans quelque un des cerisiers ou des noyers de cette prairie. En 1866 un ou deux nids furent pris dans les mêmes endroits dont j'ai parlé plus haut; mais je ne pus obtenir cette année là aucun renseignement précis.

Genève, 10 Juin 1868.

(La fin au prochain N°).

Alexandre Roch. Stud

La section de Brevin nous annonce qu'elle vient de terminer le recensement des nids d'hirondelles. « Ce village (qui compte environ 800 habitants) possède à peu près 100 nids d'hirondelles et 30 nids artificiels, en bois et en terre; quelques membres du Club ont eu remarquer que cette année les hirondelles étaient en moins grand nombre qu'à l'an dernier; quant aux nids artificiels, les observations ont démontré que ceux de bois valent mieux que ceux de terre; le nombre des nids artificiels où les oiseaux viennent nicher est environ du tiers du total, général de ceux qui ont été posés dans les arbres ou dans les haies » Gustave de Tinguet, secrétaire de la section de Brevin.